

# Que dit la loi ?

# LA VIOLENCE PHYSIQUE

La peine peut aller de 1500 à 150 000 € d'amende et de 3 à 10 ans de prison selon la gravité de l'acte commis.

# LES VIOLENCES VERBALES

Les menaces, les injures sont punies par des amendes allant de

38 à 22500 € d'amende et des peines de prison allant jusqu'à 10 mois.

*Attention ! Lorsqu'un élève insulte un professeur à l'intérieur ou aux abords de l'établissement scolaire, il risque dix mois de prison et 7500 euros d'amende.*

# **LE RACKET**

La peine peut aller jusqu'à  
**10 ans de prison et 150000 €**  
**d'amende.** Quand les violences sont  
graves, l'emprisonnement peut aller  
jusqu'à 30 ans.

# LE CYBER HARCELEMENT

La peine peut aller jusqu'à un an de prison et 15 000 € d'amende

Il faut penser à sauvegarder les messages pour avoir des preuves !

# LE HAPPY SLAPPING

Les « trois acteurs » de l'agression peuvent être punis

- ✓ L'agresseur = celui qui a porté les coups
- ✓ Le complice = celui qui a filmé l'agression.
- ✓ Le diffuseur = celui qui a diffusé la vidéo sur Internet.

La peine prévue peut aller jusqu'à 5 ans de prison et 75 000 € d'amende.